

cosmebio



ekologos

- Historique :

Cosmébio est une association créée en 2002 à l'initiative de laboratoires cosmétiques engagés dans l'élaboration d'un cahier des charges d'une cosmétique éthique et biologique. Elle compte aujourd'hui environ 200 membres et plus de 4000 produits certifiés. Depuis janvier 2010, il est entré dans le cadre de la certification européenne Cosmos (COSMetic Organic Standard). Pour l'instant, il n'est pas prévu de créer un logo supplémentaire spécifique ; seule la mention Cosmos-Standard apparaîtra à côté du logo national.

- Organismes de certification :

Deux organismes indépendants de certification (Ecocert et Qualité France - Bureau Veritas) contrôlent les produits labellisés Cosmébio. Le non respect du référentiel peut entraîner l'intervention de la répression des fraudes (DGCCRF).

- Type d'éco-label :

Ecolabel privé dont le référentiel a été déposé au Ministère de l'Industrie en 2002. La charte Cosmébio offre une transparence sur la nature des ingrédients et des procédés de fabrication utilisés dans les produits cosmétiques bio.

- Produits labellissables :

Les produits d'hygiène, de soin, capillaires, de maquillage, solaires, pour le rasage, dépilatoires ainsi que les parfums et préparation pour bains et douches.

- Cahier des charges simplifié :

- > 95% min. d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle,
- > 20% min. du total des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique contrôlée (OGM interdit)
Taux exigé depuis janvier 2010,
- > Proscrits : extraits d'animaux et test sur les animaux, et les ingrédients synthétiques issus de la pétrochimie,
- > Les ingrédients issus de la pétrochimie (silicones, paraffine...) et les produits éthoxylés sont interdits ainsi que les parfums et colorants synthétiques,
- > Les mises en œuvre sont encadrées et non polluantes,
- > Une démarche environnementale globale est mise en place par chaque entreprise (dans des objectifs de Développement Durable).

Note : des listes positives sont établies dans certains cas en dérogation des principes de base énoncés dans la charte : procédés chimiques complexes (dits incontournables), agents technologiques et de conservation, certains produits et sous-produits animaux ne mettant pas en cause directement la vie des animaux et dont le prélèvement n'a pas d'effet néfaste sur les équilibres écologiques...

- Avantages :

- > Approuvé par l'Etat et doté d'un plan de contrôle rigoureux et indépendant,
- > Une charte évolutive s'adaptant aux besoins et contraintes du marché et du consommateur,
- > Les contraintes imposées poussent les fabricants à innover sans cesse.

- Inconvénients :

- > La charte, et donc le label, Cosmebio est directement à l'initiative des fabricants de cosmétiques, ce qui pourrait porter à croire uniquement à une démarche mercantile.
- > Il faut être expert pour comprendre les listes positives et des composants peuvent encore paraître suspects.
- > Certains fabricants de l'association allemande IKW sous BdiH (Weleda et Primavera notamment) ont quitté Cosmos pour créer NaTrue.

- Liens :

L'Association Cosmebio : <http://www.cosmebio.org>
COSMetic Organic Standard : <http://www.cosmos-standard.org/>
Ecocert : <http://www.ecocert.fr>
Qualité France : <http://www.qualite-france.com>